



AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de Bord N° 2005/34

22 mars 2005

La Commission du Règlement et des Immunités, réunie à Paris le 17 mars 2005 sous la présidence de M. Gross (Suisse, Soc),

En ce qui concerne :

- **Contestation des pouvoirs de membres à titre individuel d'une délégation nationale pour des raisons substantielles** (Rapporteur: M.Van Overmeire, Belgique, NI) : a adopté un projet de résolution et pris acte du rapport

- **Demande de défense de l'immunité du Sénateur Raffaele Iannuzzi, membre de l'Assemblée** (Rapporteur : M.Jurgens, NL, Soc) :

- a été informée que le Président de la République italienne a accordé la grâce à M. Iannuzzi,
- a déclaré la procédure close,
- a invité son Président à en informer le Président de l'Assemblée et à proposer en même temps que le Bureau charge la commission de préparer un rapport sur l'interprétation de l'article 15 de l'Accord Général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe ;

- **Ouverture d'une procédure de suivi et dialogue post-suivi** (Rapporteur : M.Gross, Suisse, Soc) : a pris position sur les amendements présentés par la commission de suivi au projet de résolution contenu dans le rapport (Doc.10 407) ;

- **Suites à donner au séminaire sur «Le rôle de l'opposition dans un parlement démocratique»** (Stockholm, 10 décembre 2004) : a procédé à un échange de vues et a invité les membres à signer une motion sur des lignes directrices relatives à un statut de l'opposition dans un parlement démocratique ;

... / ...

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Directeur Général au Secrétariat de l'Assemblée
Directeurs et tous les agents du Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

- **Equilibre institutionnel au Conseil de l'Europe** (Rapporteur: M. Holovaty, Ukraine, LDR) : a entendu un exposé du Rapporteur et procédé à un échange de vues avec l'expert consultant, le Professeur Gramlich, Université de Chemnitz (Allemagne) et a convenu de reprendre la discussion lors de sa prochaine réunion ;
- **Demandes de débats d'actualité et de débats d'urgence** (Rapporteur : M. Manzella, Italie, SOC) : a adopté un projet de résolution et pris acte du rapport ;
- **Augmentation à 83 du nombre de sièges de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes** (Rapporteur : Mme Samoïlovska-Cvetanova, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », PPE/DC) : a adopté un projet de résolution et pris acte du rapport ;
- **Délai pour le dépôt des amendements** (Rapporteur : M.Mulas, Italie, GDE) : a adopté un projet de résolution et pris acte du rapport ;
- **Date et lieu de la prochaine réunion** : Strasbourg, pendant la prochaine partie de session (25-29 avril 2005).

Mario Heinrich